



Conseils de la Fédération à l'intention des enseignantes et enseignants associés durant la pandémie de COVID-19

Enseigner à enseigner est une responsabilité spéciale qui apporte beaucoup de satisfactions. Lorsque nous partageons notre expérience et notre expertise avec celles et ceux au début de leur profession, nous contribuons à perpétuer l'excellence en enseignement. Le mentorat des candidates et candidats à l'enseignement nous permet aussi de réfléchir à notre propre pratique pédagogique et favorise notre croissance professionnelle.

Les enseignantes et enseignants de l'Ontario ont une longue tradition de mentorat de milliers de candidates et candidats à l'enseignement chaque année, partout dans la province. La FEO et ses quatre filiales – l'AEFO, la FEEO, l'OECTA et la FEESO – disposent de politiques et de guides détaillés qui contribuent au soutien des enseignantes et enseignants associés dans l'exercice de ces fonctions importantes. Bien que ces politiques n'aient pas changé récemment, les restrictions liées à la COVID-19 en justifient l'examen. La COVID-19 nous oblige aussi à tenir compte de plusieurs facteurs supplémentaires :

Ai-je l'obligation d'être enseignante associée ou enseignant associé pendant la pandémie de COVID-19?

Le rôle d'enseignante associée ou d'enseignant associé a toujours été et continue d'être considéré comme une activité entièrement facultative.

Nous vivons une situation sans précédent, et nous comprenons que la décision de jouer ou non le rôle d'enseignante associée ou d'enseignant associé est devenue plus difficile que jamais. En raison de l'incertitude qui règne au sein du système, de nombreux enseignants et enseignantes ne savaient pas ce qu'ils allaient enseigner, ni où, ce qui rend plus difficile de se porter volontaire pour accueillir une candidate ou un candidat à l'enseignement.

Pourquoi mon école accueille-t-elle des candidates et candidats à l'enseignement d'autres régions de la province?

Un grand nombre de candidates et candidats à l'enseignement vivent à l'extérieur des villes où sont offerts leurs programmes, puisque leurs études universitaires se font actuellement en ligne. Cela peut les amener à chercher des stages dans d'autres régions de la province que celles dans lesquelles elles ou ils se trouvent normalement. Quel que soit le programme d'où viennent les candidates ou candidats à l'enseignement, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles et ils respectent la distanciation physique dans leur vie professionnelle et personnelle.

Les stages peuvent-ils se dérouler en ligne pendant la pandémie de Covid-19?

À l'heure actuelle, les stages peuvent se dérouler en classe ou en ligne. Si l'enseignante associée ou l'enseignant associé enseigne en personne, la candidate ou le candidat à l'enseignement pourra faire de même. Si l'enseignante ou l'enseignant enseigne en ligne, le stage se fera en ligne.

Les stages pratiques sont assortis d'un plus grand nombre de considérations liées à la santé et à la sécurité, tandis que les considérations relatives à la transgression des limites de la relation sont plus présentes dans un environnement en ligne.

Quels facteurs sont importants pour les stages pratiques en personne?

- En raison des protocoles liés à la COVID-19, les candidates et candidats à l'enseignement doivent être inclus dans les nombres calculés pour toute cohorte de membres du personnel et d'élèves.
- Le nombre de contacts doit être limité : les candidates et candidats à l'enseignement ne doivent pas passer d'une classe à l'autre; ils ne doivent pas être affectés à plus d'un membre du personnel enseignant associé et ne doivent pas visiter d'autres classes pour prendre de l'expérience.
- Conformément à la politique de la Fédération, pas plus d'une candidate ou d'un candidat à l'enseignement ne devrait être affecté à un membre du personnel enseignant associé. Cela est particulièrement important durant la pandémie, afin de limiter les contacts et de gérer les nombres pour les cohortes.
- Les candidates et candidats à l'enseignement devraient avoir accès à toute la formation en matière de santé et de sécurité et à tout l'équipement connexe à la disposition du personnel du conseil scolaire, y compris les directives concernant les protocoles reliés à la pandémie et l'utilisation d'EPI.

Quels facteurs sont importants pour les stages pratiques en ligne?

- Comme pour les stages pratiques en classe, il est recommandé aux membres du personnel enseignant associés de lire attentivement tous les plans de leçon, évaluations, vidéos ou autres documents qu'ils prévoient utiliser.
- Il faut rappeler aux candidates et candidats à l'enseignement de conserver une attitude professionnelle en tout temps dans leurs interactions en ligne avec les élèves, et de ne pas communiquer avec les élèves individuellement ou en dehors des heures de stage officielles.
- Il faut demander aux candidates et candidats à l'enseignement de consulter les Lignes directrices sur les vidéoconférences récemment diffusées par l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario dans le contexte de la COVID-19. Même si elles et ils ne sont pas encore titulaires d'un brevet d'enseignement, les candidates et candidats à l'enseignement doivent se conformer à ces lignes directrices.

Ressources utiles

OECTA – Associate Teacher Manual https://www.catholicteachers.ca/OECTA/media/pdfs/Manuals%20and%20Handbooks/Associate%20Teachers/2017/associate_teachers_manual.pdf

OSSTF/FEESO - Advice for Associate Teachers <https://osstftoronto.ca/wp-content/uploads/2014/02/Advice-for-Associate-Teachers.pdf>

AEFO – Accueillir, accompagner, évaluer : Guide pour le personnel enseignant associé https://www.aefo.on.ca/images/aefo/outils-et-ressources/personnel-enseignant-associe/Guide_personnel_enseignant_associe_Final_v7.pdf

ETFO – Advice on Being an Associate Teacher https://www.etfo.ca/SupportingMembers/Professionals/AssociateTeachingDocuments/Advice_AT_Brochure.pdf

